

MC.DEL/58/15
8 December 2015

Original: FRENCH

22^{ème} Réunion du Conseil Ministériel de l'OSCE
Belgrade, 3-4 décembre 2015

Allocution
de S.E. M. Abdallah ZAGOUR
Ambassadeur du Royaume du Maroc
à Belgrade

Allocution
de S.E. M. Abdallah ZAGOUR

Ambassadeur du Royaume du Maroc
à Belgrade

Monsieur le Président,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord m'associer aux intervenants qui m'ont précédé pour présenter au nom de la délégation du Royaume du Maroc mes sincères condoléances aux familles des victimes des attentats terroristes qui ont frappé hier la ville de San Bernardino aux USA.

Je voudrais également exprimer les remerciements de la délégation marocaine à la Présidence serbe de l'OSCE pour la qualité de l'accueil, l'hospitalité et l'excellente organisation de cette 22^{ème} réunion du Conseil Ministériel de l'Organisation.

Les félicitations de la délégation marocaine vont à la Serbie, mais en particulier à Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères, Ivica DAČIĆ, Président actuel de l'OSCE, pour la manière, empreinte de sagesse et d'ambition, avec laquelle il a su conduire la Présidence de l'Organisation durant cette année. L'année 2015 est en effet une année charnière dans la vie de l'Organisation, en ce sens qu'elle commémore le 40^{ème} anniversaire de l'Acte Final d'Helsinki, dont les principes et valeurs constituent l'essentiel de la mission qui lui incombe, mais aussi parce que cette année a été marquée par de nombreux évènements régionaux et internationaux qui relèvent de la compétence de l'Organisation et qui appellent une intervention ferme et efficace de sa part.

Monsieur le Président,

le Maroc, fort des évaluations et des recommandations de la « Déclaration sur la coopération avec les Partenaires Méditerranéens » qui a été adoptée lors de la 21^{ème} réunion du Conseil Ministériel de l'OSCE le 5 décembre 2014 à Bâle, suit avec intérêt la mise en œuvre du Processus « Helsinki + 40 » qui consolide les acquis de l'Organisation et renforce ses principes et orientations pour le futur, et qui met notamment en exergue la causalité entre la sécurité en Europe et la sécurité en Méditerranée.

Le Maroc réaffirme avec conviction son adhésion aux valeurs et principes qui font de l'OSCE un modèle d'Organisation œuvrant pour la paix et la sécurité dans sa zone de compétence. Il attache une grande importance aux actions de l'OSCE en matière de prévention et de gestion des situations de crise, ainsi qu'à ses initiatives visant la résorption des tensions et la consolidation de la paix et de la sécurité régionales.

Le Maroc considère que la nature diffuse et multiforme des menaces qui guettent aujourd'hui non seulement l'Europe, mais aussi la région méditerranéenne et le reste du monde, requiert des réponses communes, urgentes et solidaires. C'est pourquoi, la dimension régionale de la sécurité, incluant l'Europe et la région méditerranéenne, constitue, aujourd'hui plus que jamais, une nécessité impérieuse pour contrecarrer la démarche des groupes terroristes et des réseaux mafieux qui sévissent dans l'espace euro-méditerranéen.

Il s'agira également de développer des synergies au niveau de notre région de toutes les instances et instruments qui s'occupent de la coopération et de la sécurité (UE, OSCE, CE, OTAN, Forum Med, 5+5 ...) et les inciter à intégrer dans leurs agendas respectifs le concept de « *l'indivisibilité de la sécurité* » qui lie les deux rives de la Méditerranée et en fait une seule et même air de confluence.

A cet égard, le rôle de l'Union pour la Méditerranée (UpM) mérite d'être mis en exergue en tant que cadre idoine pour développer un partenariat euro-méditerranéen multidisciplinaire et multidimensionnel de nature à accompagner l'OSCE et à servir ses objectifs. Certes, l'UpM ne fonctionne pas aujourd'hui à pleine capacité pour les raisons que nous connaissons tous, entre autres, le conflit israélo-arabe et l'instabilité que connaissent certains pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Mais, il est évident que l'UpM pourrait devenir un outil efficace au service de la coopération et de la sécurité dans l'espace euro-méditerranéen pour peu que les parties expriment avec résolution leur volonté politique d'y arriver, que l'environnement s'améliore sensiblement et que des moyens conséquents lui soient attribués pour remplir pleinement ces fonctions.

Le Maroc estime, par ailleurs, que la coopération parlementaire est une composante essentielle de la structure de l'OSCE et collabore pleinement et activement aux activités de l'Assemblée Parlementaire de l'Organisation.

Monsieur le Président,

Le radicalisme et l'extrémisme religieux, fondés sur une déviation des principes de l'islam et un travestissement de ses valeurs, sont aujourd'hui parmi les menaces les plus sérieuses auxquelles fait face l'OSCE. Nous en avons eu la preuve, s'il en fallait une, au cours de ces derniers mois avec les attentats terroristes perpétrés un peu partout dans le monde, notamment en Egypte, en Tunisie, au Liban, en Turquie, en France et au Mali.

Le Maroc, qui a condamné ces attentats barbares de la manière la plus vigoureuse qui soit, demeure, comme il l'a toujours été, ouvert et disposé à toutes les formes de coopération possibles, que ce soit au niveau bilatéral, régional ou international, visant à mettre en œuvre les principes et valeurs fondateurs de l'OSCE et à éradiquer toutes les menaces sécuritaires d'où qu'elles viennent et quelles qu'en soit les raisons et les motivations.

Il l'a encore montré tout récemment en apportant son plein soutien à la France meurtrie par les attentats de Paris du 13 novembre, et en répondant également au souhait exprimé par la Belgique de renforcer sa coopération sécuritaire bilatérale avec le Maroc. Des accords et rapports de coopération sécuritaire le lient également à d'autres pays membres et partenaires de l'OSCE.

Comme mesures concrètes illustrant cette approche marocaine fondée sur la lutte conjointe et solidaire contre le radicalisme et l'extrémisme religieux, le Maroc, terre d'islam modéré et tolérant, qui a réussi sa politique de restructuration et d'encadrement du champ religieux, s'est proposé, sous les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Commandeur de Croyants, de former des centaines d'imams provenant de plusieurs pays amis d'Afrique, sur la base des préceptes religieux prônant la paix et rejetant tout fanatisme tels qu'ils sont pratiqués au Maroc. Certains pays européens abritant une communauté musulmane importante ont également montré leur intérêt pour

une collaboration avec le Maroc dans ce domaine de la formation des imams. Naturellement, le Maroc a du investir pour l'élargissement des capacités existantes de formation et la construction de nouvelles structures pour assurer les meilleures conditions d'accueil et de formation des candidats, de plus en plus nombreux.

Monsieur le Président,

Le Maroc est convaincu que la coopération et la sécurité dans la région euro-méditerranéenne resteront des concepts sans substance tant que des pays de la région continueront à vivre dans l'instabilité politique et les troubles sociaux. C'est pourquoi, le Maroc se sent en droit de ressentir quelque fierté d'avoir contribué modestement au processus de règlement de la situation en Libye, en abritant les négociations entre les protagonistes libyens sous l'égide de l'envoyé spécial du SG des Nations Unis, Bernardino Leon, négociations qui ont débouché sur l'Accord de Skhirat qui jette les bases pour les principales institutions nationales et prépare à la formation d'un gouvernement d'union nationale en Libye.

Monsieur le Président,

Chacun le sait et le reconnaît aujourd'hui, les défis et menaces sécuritaires en Europe et en Méditerranée résultent notamment de la prolifération d'organisations criminelles, de la multiplication des réseaux de trafic d'armes et de drogues, de blanchiment d'argent, de contrebande, de traite d'êtres humains et des groupes terroristes qui prolifèrent dans la région sahélo-sahélienne. Beaucoup de pays du continent africain demeurent, en plus, confrontés à l'instabilité politique, aux conflits internes et aux handicaps du sous-développement.

C'est pourquoi, toute approche sécuritaire en Europe et en Méditerranée devrait également englober une dimension africaine.

Le Maroc, pays africain le plus proche de l'Europe, est une zone de passage prisée entre les deux continents et constitue une destination de prédilection pour les migrants qui tentent de passer en Europe. Grâce à une coopération exemplaire et efficace entre le Maroc et l'Espagne, les flux migratoires à travers le Maroc ont connu une baisse importante.

Il en découle, néanmoins, que beaucoup de migrants subsahariens qui ont échoué dans leurs tentatives de passage en Europe s'installent durablement au Maroc qui, de pays de transit pour les migrants, il devient aujourd'hui de plus en plus un pays d'accueil.

Cet état de fait met le Maroc dans une situation extrêmement complexe et sensible vis-à-vis à la fois des pays d'Afrique subsaharienne, dont sont originaires la majorité de ces migrants, et de l'Europe qui sollicite sa collaboration et son intervention pour empêcher ces migrants de traverser illégalement le détroit de Gibraltar.

Devant cette situation, dont le caractère humanitaire est évident, le Maroc a adopté depuis quelques années une politique de régularisation du séjour sur son territoire de ces migrants en séjour illégal. Ainsi, près de 30.000 migrants ont été régularisés et disposent aujourd'hui d'une carte de séjour au Maroc. Ils peuvent désormais travailler au Maroc, envoyer leurs enfants aux écoles publiques et privées marocaines et bénéficier des soins de santé au même titre que les nationaux.

Cependant, il est évident que le Maroc ne pourrait pas continuer indéfiniment à recevoir et abriter ces dizaines de milliers de migrants subsahariens. L'esprit de solidarité avec les autres pays de notre continent africain a des limites, ainsi que les possibilités et les moyens que le Maroc est en mesure d'offrir pour assumer une si lourde tâche.

C'est pourquoi, le Maroc estime qu'il devient urgent de se pencher sérieusement sur la question de la crise migratoire dans sa globalité, qu'elle soit due à l'instabilité politique que connaissent aujourd'hui certains pays méditerranéens, africains et asiatiques ou tout simplement à des raisons économiques et sociales qui poussent les jeunes de ces pays vers l'expatriation.

Monsieur le Président,

Pour conclure, je voudrais souhaiter plein succès à la présidence allemande de l'OSCE pour l'année 2016 et l'assurer de la constance du Royaume du Maroc dans son attachement à son rôle de partenaire méditerranéen pour la coopération avec l'Organisation, sa défense de ses principes et valeurs et la promotion de la démocratie et du développement dans l'espace euro-méditerranéen.

Je vous remercie.